



**DESJEPS Direction de structures et de projets**

**Formation 2023-2024**

## Titre du diplôme

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport,

**Spécialité** « Animation socio-éducative ou culturelle »

**Mention** « Direction de Structure et de Projets »

Classé au niveau 6 des qualifications professionnelles.

## Présentation de la formation

La formation prépare à la **prise de décision stratégique** : aux côtés des instances élues, les professionnels du sport et de l'animation analysent les enjeux, le contexte territorial, pour **assurer la conduite du projet éducatif ou associatif, la gestion humaine et financière**.

La formation s'appuie sur des démarches pédagogiques actives. Les apports théoriques sont au service de l'analyse des expériences et des situations concrètes. Le rythme de la formation favorise une articulation étroite entre les situations de travail et les situations de formation en centre.

Dans le cadre de l'alternance, un comité de pilotage (Copil) doit être mis en place par le stagiaire pour **préparer et conduire un projet de développement**.

## Partenaires

Le **mouvement sportif régional**, le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (**CRAJEP**), la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (**DRAJES**), l'**OPCO** de la branche professionnelle (**UNIFORMATION**) sont associés au pilotage de la formation, en particulier pour veiller à l'adéquation emploi-formation.

## Fonctions

Il/elle anime un travail collectif et partenarial pour :

- Préparer la prise de décision stratégique
- Piloter un projet de développement d'une organisation sur un territoire
- Diriger une organisation, gérer les ressources humaines et financières
- Réaliser un bilan d'activité d'une organisation
- Organiser la formation des formateurs et des réseaux d'acteurs de la structure

## Métiers et employeurs potentiels

- **Directeur, directrice de structure** sportive et/ou socio éducative, relevant du secteur associatif,
- **Délégué·e départemental·e ou régional·e**
- **Responsable de projet de développement** de fédération d'éducation populaire, de GROS et CDOS, de ligues, de Comités régionaux ou départementaux des fédérations sportives, de Clubs Omnisports
- **Responsable de Service des Sports, de la Jeunesse**, d'un Office Municipal des Sports, d'une collectivité locale ou intercommunale...

## Conditions d'accès

**Public visé :** les animateurs/animateuses, les coordonnateurs et coordinatrices de structures socio-éducatives ou sportives en situation de responsabilité souhaitant développer leurs compétences et recherchant une qualification reconnue.

**Exigences préalables :** Être titulaire du PSC1

Et remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire du DEFA ou de diplômes reconnus équivalents
- Être titulaire du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 enregistré au RNCP
- Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 heures minimum

### Épreuves de sélection complémentaires :

Au cas où le nombre de candidats répondant aux prérequis et satisfaisant aux exigences préalables à l'entrée en formation ou bénéficiant de dispenses ou d'équivalences excède l'effectif maximal de la session, une épreuve de sélection complémentaire est organisée pour les départager.

## Places ouvertes

8 / 16 places

## Tarifs

Coût H/stagiaires : 13€ pour 714 h en centre, soit : 9 282€

## Équipe de formateurs

La formation est pilotée par le CREPS de Nancy en partenariat avec le CROS et le CRAJEP. Elle est mise en œuvre par des formateurs des fédérations et associations partenaires du CREPS et de la DRAJES. Des experts reconnus dans les domaines de l'ingénierie territoriale, de la conduite de projet et du management de structures, complètent l'équipe d'encadrement. Enfin, des intervenants du mouvement associatif et des collectivités territoriales apportent leur témoignage.

## Durée et dates à retenir

Durée en centre : **714 heures.**

Durée en entreprise : **500 heures.**

- Date limite d'inscription : **16 décembre 2022**
- Tests de sélection : **16 et 17 janvier 2023**
- Positionnement : **6 et 7 février 2023**
- Dates de formation : **6 mars 2023 - 13 décembre 2024**
- Regroupements par séquences de **5 jours, une fois par mois** en moyenne.

## Lieux de la formation

- **CREPS de Nancy - 1, avenue Foch à Essey-les-Nancy**  
Accès facile par TGV et TRAM (15 mn de la gare SNCF). Hébergement et restauration possible sur place (selon disponibilités).
  - **Associations, collectivités ou entreprises** dans lesquelles se déroule l'alternance
-

## Modalités d'évaluation

Le candidat (stagiaire) conduit une expérience de pilotage d'un projet de développement de sa structure, en toute responsabilité.

Il doit satisfaire à deux épreuves certificatives :

- Rédaction d'un mémoire avec soutenance orale
- Rédaction d'un écrit relatif à l'évaluation du projet et animation d'une séance du Copil, et d'un écrit relatif aux enjeux réglementaires, avec soutenances orale

## Dispositifs d'aide financière

- **Salariés** : Compte Personnel de Formation, financement par l'employeur ou sur OPCO.
- **Demandeurs d'emploi** ayant une expérience en responsabilité (projet de formation à faire valider par pôle emploi).

## Inscription en ligne



[www.creps-nancy.fr/formation.offre#all](http://www.creps-nancy.fr/formation.offre#all)

Des documents spécifiques à la formation vous seront adressés après cette inscription.

## Contacts

### Coordonnateur

Jean-Louis WARIN

[jean-louis.warin@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:jean-louis.warin@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

☎ 06 71 90 98 69

### Secrétariat

Françoise GUERBER

[francoise.guerber@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:francoise.guerber@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

☎ 03 83 18 10 35



## Le CREPS de Nancy vous accueille...

Le **Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive** est un Établissement Public local de Formation (EPLF). Il dépend du ministère en charge des Sports et assure la formation des cadres du sport et de l'animation.

Le CREPS de Nancy bénéficie d'une véritable reconnaissance des acteurs de l'éducation populaire et du sport ou des collectivités territoriales.

**CREPS de NANCY - 1, avenue Foch - CS 30020**

**54271 ESSEY-lès-NANCY CEDEX**

☎ 03 83 18 10 20 📞 03 83 18 10 25

✉ [formation@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

🌐 [www.creps-nancy.fr](http://www.creps-nancy.fr)